

Une campagne de gravillonnage

La Direction de la voirie départementale a procédé mercredi 18 et jeudi 19 juillet à la remise en état de la chaussée de trois routes départementales : La RD20 entre Saint-Agnan et la frontière administrative avec la Marne, et les RD203 et 207 desservant la commune de La Chapelle-Monthodon.

La technique utilisée est celle du gravillonnage. « *Ce n'est pas une technique au rabais* » tient à préciser Ghislain Bégin, l'un des responsables du chantier. L'enduit choisi pour la remise en état de la surface de roulement d'une route dépend en fait de l'importance et de la fonction de la route elle-même. La structure de cette dernière, le trafic, la topographie, l'environnement, urbain ou rural, sont des points qui vont déterminer le type d'enduit à poser. Pour ce qui concerne le gravillonnage, il faut souligner que cette solution est assez économique par rapport à un enrobé. Un avantage non négligeable pour un département comme celui de l'Aisne qui ne roule pas sur l'or. Les agents des antennes de Laon, Saint-Quentin et Soissons, du Service Entretien-Exploitation, Pôle Régie, de la Direction de la voirie départementale ont donc posé tout d'abord un monocouche double gravillonnage de classe granulaire 6/10 puis 4/6 sur la RD20, et sur une longueur de 4 100 mètres. Les « cailloux » en 4/6, plus fins, sont venus s'imbriquer parmi les gros en 6/10 et former ainsi une mosaïque rugueuse. Les agents ont ensuite posé un monocouche simple gravillonnage de classe granulaire 4/6 sur les RD203 et 207, respectivement sur 1 375 mètres et 606 mètres. Ce granulat en 4/6 est moins bruyant. Les riverains de la RD203 devraient apprécier. Au total, 32 500m² de surface de roulement auront été traités lors de ce chantier. Le rejet de « cailloux », c'est-à-dire le granulat qui n'aura pas adhéré au liant, sera balayé dans les jours qui viennent. La surface de roulement de ces trois chaussées a donc retrouvé une nouvelle jeunesse. « Le gravillonnage est donné pour dix ans », mais cela dépend des conditions météorologiques et du trafic...



LES ECHOS DU LAVOIR

JOURNAL GRATUIT D'INFORMATION DE PROXIMITE DE LA CHAPELLE-MONTHODON

N° 92 AOUT 2018

SOMMAIRE

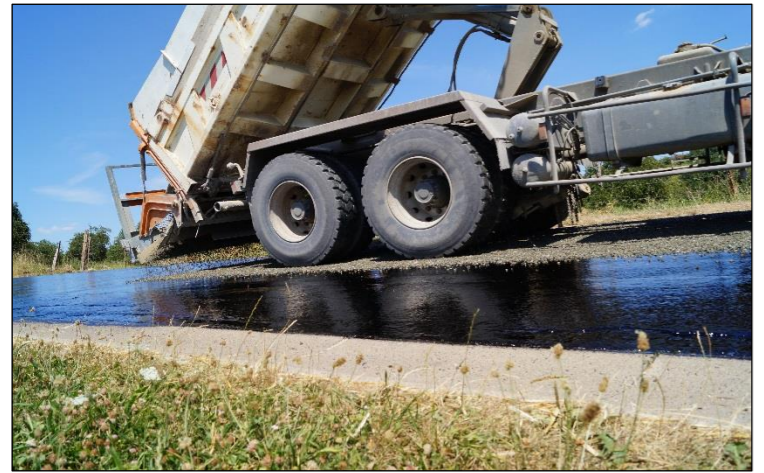
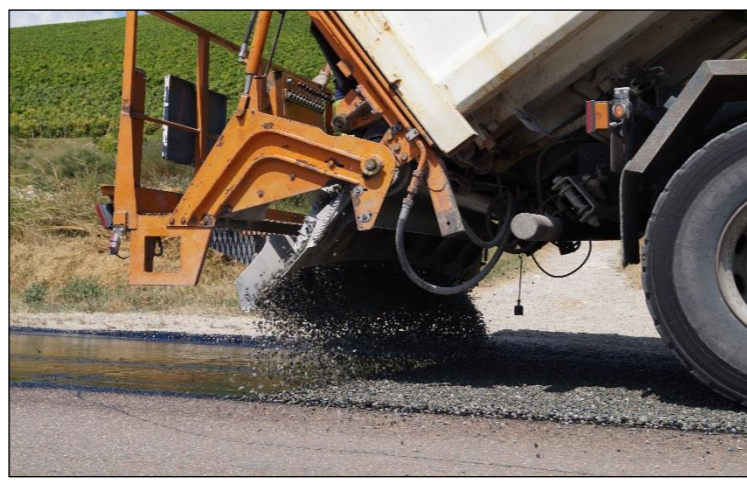
| | |
|---------------------------|---------|
| Commémoration.... | p2 et 3 |
| Campagne de gravillonnage | p4 |

Une Histoire collective

Vallées-en-Champagne a commémoré, dimanche 15 juillet, les combats qui se sont déroulés sur l'aire de La Chapelle-Monthodon et Saint-Agnan, du 15 juillet au 22 juillet 1918, lors de la seconde bataille de la Marne. Le travail des valcampaniens, élus, habitants, anciens combattants, bénévoles des comités des fêtes, et enfants, sans oublier les collectionneurs privés venus de communes voisines, a permis cent ans après de rendre un hommage remarquable à tous les soldats tombés lors de ces événements tragiques. Cette commémoration a redonné des couleurs au calvaire de la Verdure. Lors des prochaines cérémonies commémoratives, le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de ce monument érigé en 1929 perpétuerait de belle manière cet hommage. Dans le passé, ce geste a perduré jusqu'au début des années 1950.

Dominique Bré
Directeur de la publication

Commémoration de la seconde bataille de la Marne



La population du territoire a su se retrouver, dimanche 15 juillet, pour rendre hommage aux soldats tombés sur l'aire de la Chapelle-Monthodon et Saint-Agnan lors des combats de la seconde bataille de la Marne.



Retour sur cette journée en page 2 et 3.

| | | | |
|--|-------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| | Samedi 18 et dimanche 19 août 2018. | Connigis. | Fête patronale. |
| | Dimanche 19 août 2018. | Azy-sur-Marne / Bonneil. | Fête de la Moisson du sud de l'Aisne. |

Commémoration de la seconde bataille de la Marne



1 : Bruno Lahouati, maire de Vallées-en-Champagne, accueille le sous-préfet Ronan Léaustic au calvaire de la Verdure.

2 : Jacqueline Picart, maire déléguée de La Chapelle-Monthodon, et les élus du territoire déposent une gerbe de fleurs au monument.

3 : Près de 110 habitants du territoire se rassemblent au calvaire.

4 : La cérémonie officielle se déroule devant un parterre d'élus et de personnalités.

5 : Le lieutenant-colonel Daniel Cian épingle la Croix de Guerre 1914-1918 sur le nouveau drapeau de la commune Vallées-en-Champagne.

6 : La Musique de Dormans assure la partie musicale lors de la cérémonie officielle.

7 : Marcel Dartinet, ancien combattant et adjoint au maire de Vallées-en-Champagne, porte le nouveau drapeau de la commune.

8 : Les enfants valcampaniens participent de manière active à la commémoration.

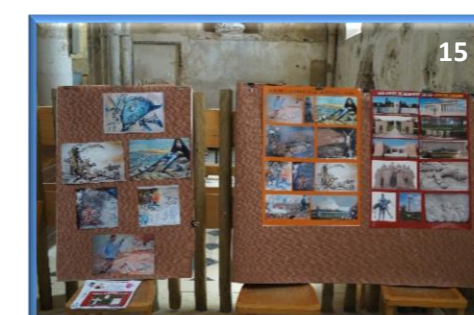
9 : Le calvaire de la Verdure retrouve des couleurs.

10 : Le sous-préfet Ronan Léaustic salue les anciens combattants.

11 : Sous les ordres de Christophe Delannoy, les anciens combattants rejoignent le bourg de La Chapelle-Monthodon d'un pas cadencé.

12 : En l'église du bourg, une exposition retrace l'histoire des Gueules Cassées.

Commémoration de la seconde bataille de la Marne (suite)



13 : Les chemins du souvenir sont inaugurés en présence de la population.

14 : La chorale valcampanienne d'un jour interprète des chansons pour la Paix en l'église.

15 : Une exposition présente les œuvres du peintre Maurice Rondeaux, ayant vécu à Condé-en-Brie en 1914.

16 : Le film local Terre de mémoire est diffusé en l'église.

17 : Les haïkus des élèves CM2 de l'école La Madeleine de Château-Thierry sont plantés dans le massif de fleurs situé devant le lavoir.

18 : Un taxi de la Marne prend en charge les participants pour une balade bucolique.

19 : La population se retrouve sous les tonnelles pour le vin d'honneur et le buffet champêtre.

20 : Une reconstitution historique locale est présentée dans la salle communale par des collectionneurs privés.

21 : Pendant la commémoration, la Coupe du Monde de foot continue...

22, 23 et 24 : Le Fayot du Poilu est servi pour le repas du soir.

25, 26 et 27 : Juste avant le coucher du soleil, un lâcher de ballons français, américains et allemands rend hommage aux combattants.